



À PROPOS DE LA BSTP-CMR

Rendue autonome par le Gouvernement Camerounais le 8 mai 2013, la BSTP-CMR est un Groupement d'Intérêt Economique multisectorielle d'entreprises qui a pour mission de développer les relations d'affaires et améliorer la compétitivité des entreprises manufacturières afin de favoriser l'essor de notre économie.

NOTRE VISION

Hisser les PME/PMI locales à un niveau de compétitivité internationale et leur permettre à terme, de sous-traiter auprès des grands donneurs d'ordre nationaux et internationaux.

NOTRE PRINCIPAL OBJECTIF

Le principal objectif de la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat est de fournir aux entreprises locales manufacturières les outils et les services qui amélioreront leurs performances, pratiques et leur permettraient d'accéder aux marchés de sous-traitance industrielle.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Augmenter les niveaux de production, d'emploi et des investissements dans le secteur de la sous-traitance industrielle;
- Améliorer la productivité et la compétitivité au niveau national, sous régional et international;
- Améliorer les produits locaux, leur processus de fabrication et la compétitivité des PME/PMI;
- Promouvoir la substitution des importations et l'exportation des produits transformés;
- Contribuer au redéploiement des installations manufacturières et donc au transfert de la technologie industrielle et du savoir-faire au profit des PME/PMI;
- Favoriser l'intégration industrielle au sein de la CEEAC et de la CEMAC;
- Développer le contenu local (Préférence nationale)...

LES SECTEURS CLES DE L'ECONOMIE CAMEROUNAISE ELIGIBLE

Génie Mécanique, le Génie Civil, le Génie Electrique, la Transformation Du Bois, la Télécommunication, le Nettoyage Industriel, le Transport, l'Agroalimentaire, l'Environnement, les Mines, le Pétrole, le Gaz, le Textile, le Traitement de surface, le Plastic et le Caoutchouc...

SOMMAIRE

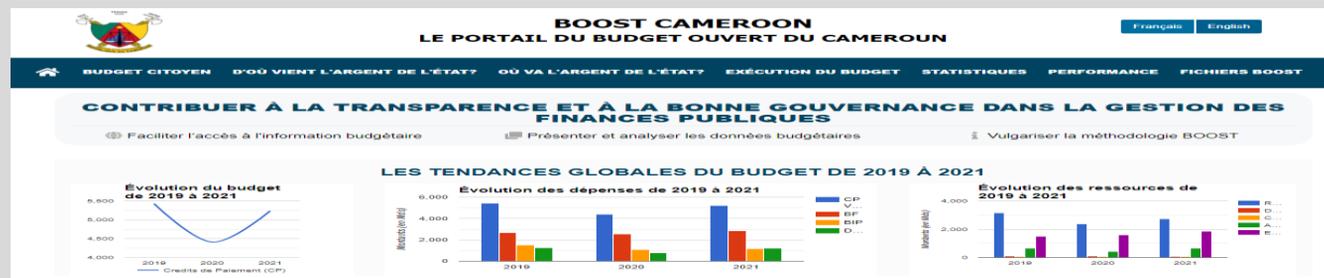
1. À propos de la BSTP-CMR
2. Revue de presse
3. Ça se passe à la BSTP-CMR
4. Communiqué



REVUE DE PRESSE

Finances publiques

Une plateforme digitale pour la transparence



Il s'agit de Boostcameroon.cm, l'adresse web du portail du budget ouvert et dont l'objectif est de contribuer à la transparence et à la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques. Dans un communiqué du ministre des Finances, Louis Paul Motaze, signé le 19 novembre dernier, il est expliqué que le développement de cet outil va permettre de renforcer la responsabilité des pouvoirs publics dans la mise en œuvre des politiques publiques; améliorer la participation citoyenne au suivi et au contrôle de la mise en œuvre des politiques publiques, faciliter la compréhension des informations sur la programmation, la budgétisation et le suivi-évaluation de la performance des programmes. Il s'agit aussi d'améliorer la consolidation des informations budgétaires et financières relatives au budget de l'Etat en offrant une présentation simplifiée et accessible des données budgétaires pour la majorité de la population. Un tour sur cette

plateforme pour constater qu'elle est effectivement riche en informations. Sept principales rubriques sont mises à contribution pour renseigner l'utilisateur. En ouvrant la fenêtre «Budget citoyen», des définitions des notions clés sont disponibles. L'internaute a aussi la possibilité de savoir d'où vient l'argent de l'Etat et où il va, via les onglets suivants. Dans la rubrique «Exécution du budget», on peut voir l'exécution des budgets de fonctionnement, et d'investissement de l'Etat, présentés par catégorie de dépenses et par ministère ou institution. Pour le moment renseigne le ministre des Finances, les informations disponibles concernent les quatre dernières années. Il y a aussi les rubriques statistique et performances. Avec le lancement de cette plateforme, le Cameroun rejoint ainsi la liste des pays dans lequel ce programme, mis en place avec l'accompagnement de la Banque mondiale, est présent.

Source : Cameroon Tribune nov. 2023

Cameroun – Banque mondiale

558,3 milliards de F.



C'est le montant des trois accords de financement signés le 20 Novembre 2023 entre le Cameroun et le groupe de la Banque mondiale, représenté pour la circonstance par son vice-président pour l'Afrique du centre et de l'ouest, Ousmane Diagana, en visite de travail au Cameroun. Ces financements « couvrent trois secteurs extrêmement important : l'énergie, les transports dont la connectivité, mais aussi celui de la décentralisation et gouvernance locale », a-t-il déclaré à l'issue de l'audience d'une quarantaine de minutes que le Premier ministre, chef du gouvernement, Joseph Dion Ngute, lui a accordé hier en début d'après-midi. Le représentant de l'institution financière de Bretton Woods s'est du reste dit très satisfait de cet entretien avec le chef du gouvernement camerounais qui lui a permis d'avoir une idée de la situation socio-politique et économique du pays qui l'accueille dans le cadre d'une visite de travail. « Je me réjouis en effet de constater qu'il y a eu beaucoup d'amélioration, ce qui est extrêmement important dans le cadre du partenariat que nous entretenons avec le Cameroun. C'est un partenariat de longue date et il est très diversifié », a déclaré le vice-président de la Banque mondiale à l'issue de cet entretien.

Source : Cameroon Tribune nov. 2023

REVUE DE PRESSE

Production de cacao et de café

Le gouvernement appuie les producteurs



Ils étaient environ 10.000 cacaoculteurs et caféiculteurs de la région du sud à être venus à la rencontre du ministre de l'Agriculture et du Développement rural (Minader) et de son homologue en charge du Commerce (Mincommerce), mardi 21 novembre dernier à Ebolowa. Gabriel Mbaïrobe et Luc Magloire Mbarga Atangana étaient dans la capitale régionale du Sud pour présider la cérémonie de démarrage de la généralisation de l'octroi de subventions aux producteurs dans tous les bassins de production de cacao et café du Cameroun.

Les deux membres du gouvernement, assurant la tutelle technique du Fonds de développement des filières cacao et café (Fodecc),

ont ainsi enclenché la mise en œuvre du guichet-producteurs qui offre et garantie une subvention plafonnée à 40% pour la première année du coût des intrants sollicités, des petits équipements et matériels agricoles pour une parcelle d'au plus 2 ha, âgée de moins de 30 ans ; le taux étant dégressif, passant à 20% la deuxième année à 10% la troisième année.

Dans la cour intérieure du Village artisanal régional où se tenait l'événement, les membres du gouvernement ont eu à cœur d'expliquer ce qu'est le guichet-producteurs, avant de déterminer qui y est éligible, quels en sont les mécanismes, les types de subventions et l'enjeu principal visé par le gouvernement. « Avec le guichet-producteurs, s'enclenche la deuxième génération du cacao et du café », a martelé le Minader. Pour le Mincommerce, le guichet-producteurs met le cacaoculteur et le caféiculteur au centre des retombées qui découlent de leurs cultures. Il a été autorisé par le président de la République le 20 décembre 2020 et sa mise en œuvre, par le Fodecc, bénéficie de l'appui de l'Union européenne.

Pour bénéficier d'une quelconque subvention, le producteur doit avoir fait identifier sa parcelle de 2 ha au moins par le chef de poste agricole de sa localité et ouvert un compte bancaire disposant d'une quote-part de 60%. C'est alors qu'il peut passer sa commande qui, après validation, suscite un bon d'achat qui va permettre au producteur de bénéficier de la subvention.

Source : Cameroon Tribune nov. 2023

Certifications des produits locaux

Des mesures pour assainir le marché

Trois exposés ont meublé le séminaire d'information des représentants des médias et des consommateurs organisé hier à Yaoundé, par l'Agence des normes et de la qualité (Anor). Ils étaient intitulés « l'Agence des normes et de la qualité, au service de la protection de la santé des consommateurs et de la compétitivité des entreprises locales », « Le contrôle qualité : enjeux et résultats des opérations sur le terrain » et « La certification des produits locaux au Cameroun : évolution et résultats ». Cette rencontre avait pour objectif de présenter les activités effectuées par l'Anor, bras séculier de l'Etat en matière de normes et de qualité, pour garantir la qualité des produits présents dans le marché local. Et, éventuellement, recueillir des propositions visant à améliorer les actions de cette agence sur le terrain.

Du point de vue des statistiques, l'on a appris que l'Agence avait procédé à la saisie de 2054 échantillons de produits de qualité douteuse dans 335 entreprises lors des opérations de contrôle qualité, dont 1953 en fictive et 101 en réelle. En matière d'élaboration des normes, plusieurs faits ont été enregistrés, notamment la conception des normes sur le tabac et sur le management. En ce qui concerne l'évaluation de la conformité, on y note une évolution. On est en effet passé de 324 en 2022 à 346 en 2023. En plus la procédure de certification ou encore des coûts d'évaluation qui ont connu une baisse de 50%. Le but de cette démarche est d'encourager cette pratique au sein des entreprises, à l'effet de rendre ces dernières plus compétitives.

Source : Cameroon Tribune nov. 2023

ÇA SE PASSE À LA BSTP-CMR

A l'initiative de la Bstp en partenariat avec Sika Cameroun, un séminaire de formation des PME sur le système innovant d'étanchéité en infrastructures et superstructures des ouvrages du génie civil a été organisé à Douala.



Au cours de ce séminaire qui a réuni les promoteurs des Petites et moyennes entreprises (PME) du génie civil, les entreprises de construction, bureaux d'étude, architectes et ingénieurs de génie civil, l'on retient qu'environ 30% des sinistres déclarés dans les bâtiments d'activité seraient dus à des problèmes d'étanchéité. Cette information issue d'une étude réalisée en France il y a quelques années, reste d'après les acteurs du secteur, toujours d'actualité au Cameroun.

D'après les experts qui interviennent sur cette thématique, la plupart des problèmes proviennent de l'évacuation des eaux liée à un défaut d'exécution. « Le Cameroun n'en est pas épargné. Le revêtement d'étanchéité reste donc un élément important et par conséquent, sa pose doit être particulièrement soignée », appuie Sika Cameroun. Prenant part à cette rencontre, Isaïe Mbiabo, ingénieur de génie civil, géotechnicien et par ailleurs directeur technique du Laboratoire Explora Sarl, est surtout venu pour connaître les solutions proposées par Sika Cameroun. « Sika met à la disposition un certain nombre de produits pour protéger nos bâtiments... car il est surtout question de réduire au maximum les problèmes d'étanchéité qui peuvent survenir dans les bâtiments que nous sommes en train de construire aujourd'hui ou encore si on constate après le problème, il faut savoir quelle solution appliquée », relève Isaïe Mbiabo.

Le groupe Sika offre à ses clients des matériaux de pointe et technologiquement validé pour la rénovation du béton. Sika apporte également à ses clients de la valeur ajoutée, en leur proposant de nombreux autres services d'assistance pour ses produits et leurs installations. Les nombreuses applications pour systèmes d'étanchéité Sika requièrent différentes techniques d'installation et solutions de détails. Par ailleurs, Sika propose depuis de nombreuses années, des cours de formation technique et pratique destinés aux applicateurs afin de les préparer aux différents systèmes pour toi-

tures et fondations Sika et à leurs méthodes d'application.

Au cours de ce séminaire aux quel ont pris par les entreprises membres de la Bourse de sous-traitance et de partenariat (BSTP), l'objectif était d'Informer les entreprises membres et autres entreprises du domaine des constructions des dangers des infiltrations d'eau sur les ouvrages ; fournir aux participants les outils et méthodes nécessaires pour prévenir et résoudre les problèmes d'étanchéités ; présenter aux participants les solutions innovantes mis sur pieds par Sika pour l'étanchéité des superstructures et infrastructures et former les participants sur l'application des produits d'étanchéité Sika sur les différents systèmes. « Au terme des présentations et ateliers, les participants ont été informés et formés sur : les dangers des infiltrations d'eau sur les infrastructures et les superstructures, les outils et méthodes préventifs pour assurer une bonne étanchéité des ouvrages, les avantages des solutions innovantes Sika pour l'étanchéité des ouvrages, l'application des produits Sika », font savoir les organisateurs dudit séminaire. Il est également prévu cette semaine au Gabon avec d'autres partenaires, ce même type de formation.

Source : lefinancierdafrique.com/

Audrey Entcheu, DG Sika Cameroon

« Sika est un partenaire reconnu et fiable du secteur du bâtiment et de la construction »



C'est un problème de calcul au préalable, un problème de méthodologie au départ, parce que pour une bonne construction, il faut le bon architecte, il faut le bon ingénieur, il faut les bons produits, c'est la combinaison des trois qui permet d'avoir

ÇA SE PASSE À LA BSTP-CMR

des bâtiments solides. On se rend compte aussi que les personnes qui construisent les immeubles, n'ont pas l'ensemble des informations... on peut acheter un produit Sika, et il n'est pas le bon, ou encore n'est pas utilisé de la bonne méthode ce qui entraîne un effondrement d'immeubles. C'est pour cela qu'aujourd'hui on met en place des formations pour les ingénieurs, les architectes et les écoles, mais on essaye aussi de faire de la formation en ligne. Sika a été créé en 1910 et est présent dans plus de 100 pays à travers le monde. Il est installé au Cameroun depuis 2016 et couvre toute la zone Cemac. Sika est un partenaire reconnu et fiable de l'ensemble du secteur du bâtiment et de la construction. Depuis 2016 on a formé plus de 10 000 personnes. Sika a travaillé sur de nombreux projets au Cameroun dont : le pont du Wouri, le barrage de Nachtigal, la construction du grand Mall, K-hotel, etc. Sur l'ensemble des constructions au Cameroun, il y a au moins 5% des produits Sika.

Source : lefinancierdafrique.com/

Evariste Yameni, Directeur exécutif de la BSTP-CMR

« Permettre aux PME/PMI du génie civil de réaliser de meilleures prestations »



Pourquoi une formation des Pme axé sur l'étanchéité ?

La Bourse de sous-traitance et de Partenariat du Cameroun n'est pas étrangère à l'actualité en cours dans notre pays avec les multiples effondrements d'immeubles. De nombreux experts pointent entre autre raisons de ces sinistres des défauts imputables à l'étanchéité. Nous sommes conscients que plusieurs de ces

ouvrages qui s'écroulent sont pensés et réalisés par nos architectes, nos ingénieurs de génie civil et par nos PME. Il était de bon pour la BSTP de penser à une solution pour limiter les dégâts et contribuer à notre manière au renforcement des capacités des PME/PMI du secteur du Génie-civil sur l'importance du respect des normes de construction et davantage des solutions d'étanchéités. Nous avons donc retenu pour cette formation des promoteurs des PME du génie civil (Entreprises de construction, Bureau d'étude, Cabinet d'architecture), des ingénieurs de génie civil, des architectes.

Qu'attendez-vous des participants à ce séminaire ?

Le séminaire de formation vise principalement à permettre à l'avenir aux PME/PMI du secteur du génie civil de réaliser de meilleures prestations, des prestations durables qui résistent au temps et aux intempéries. Le choix du partenaire, en l'occurrence Sika, qui est leader mondial dans le domaine de l'étanchéité n'est pas anodin. Grâce à l'expertise de ce grand groupe dans la formation et la proposition des solutions innovantes, son expertise dans le secteur de la construction des ouvrages et dans plusieurs autres secteurs, les participants seront assez outillés sur les outils et méthodes nécessaires pour prévenir et résoudre les problèmes d'étanchéités. D'autres formations seront organisées pour permettre aux PME/PMI membres de notre organisation et évoluant dans d'autres secteurs, de se mettre à jour et être encore plus compétitif sur le marché des prestations des travaux de sous-traitance

Source : lefinancierdafrique.com/

ÇA SE PASSE À LA BSTP-CMR

Avantages fiscaux : la bourse de sous-traitance livre des secrets aux PME



Il est notamment proposé aux PME et PMI de recourir aux centres de gestion agréés pour accéder à un accompagnement qui leur permettra de bénéficier de divers avantages fiscaux prévus par la loi.

Plusieurs incitations fiscales sont prévues par la loi pour les start-ups innovantes ou encore pour les PME. Elles vont des réductions allant jusqu'à 50% du montant de l'impôt à payer jusqu'aux exonérations totales. Mais très peu d'entreprises en ont connaissance. La plupart du temps, les relations entre les entreprises et l'administration fiscale sont agressives. D'ailleurs plusieurs promoteurs de PME, se retrouvent dans la fraude fiscale et sont finalement soumises à la loi de qui paie mal paie deux fois.

Selon la Bourse de Sous-traitance et de Partenariat du Cameroun (BSTP), cela arrive par ce que peu de PME ont l'expertise nécessaire pour les accompagner au plan fiscal. Ce qui leur porte préjudice. « C'est le cas notamment lorsqu'il leur est requis des états financiers attestés (par un Expert-comptable ou un CGA selon la taille de l'entreprise) pour soumissionner à des appels d'offres. Incapables de présenter ces documents, beaucoup de PME se trouvent ainsi auto exclues des marchés », constate la BSTP. Or, une bonne expertise leur permettrait de mieux gérer leur trésorerie, de les éviter d'afficher des comportements déviants et d'avoir la capacité de s'acquitter des impôts au juste prix. C'est pour leur donner des outils,

que la BSTP a organisé à Douala il y a quelques jours, un séminaire sur l'optimisation de la fiscalité des entreprises. Au cours de ce séminaire au profit des PME et PMI membres de la BSTP, il leur a été conseillé de faire recours aux Centres de Gestion Agréés (CGA), pour optimiser leur fiscalité.

Faire recours aux CGA permet en réalité aux entreprises de bénéficier d'un accompagnement comptable et fiscal à des tarifs compétitifs, et d'avoir accès aux avantages fiscaux prévus par la loi. Plusieurs avantages s'offrent en effet à une PME qui adhère à un CGA, qui est une structure associative créée par des experts comptables, une chambre de métiers ou consulaire ou encore une organisation professionnelle. L'adhérent bénéficie d'une assistance permanente dans l'accomplissement des formalités administratives ; de conseil juridique et fiscal ; des formations pour entre autres comprendre la loi de finances, les différents régimes fiscaux ou encore améliorer son chiffre d'affaires.

Les avantages fiscaux qui s'offrent à un adhérent du CGA sont divers. Il bénéficie notamment d'un abattement de 50% sur le bénéfice déclaré ; de 50% d'abattement sur le précompte sur achat (pour les distributeurs de produits de boissons alcoolisées et non alcoolisées) ; exonération de l'impôt retenu sur salaire lors de l'emploi pour la première fois d'un employé salarié etc.

Domicilier les affaires comptables et fiscales au sein des structures y dédiées permet aussi de prévenir les risques fiscaux. En effet, les experts des CGA procèdent à une vérification systématique de la déclaration fiscale avant de faire la déclaration auprès du fisc. En réalité le CGA permet de rapprocher le contribuable de l'administration fiscale en toute confiance.

Source : newsducamer.com/

L'interview

Evariste YAMENI, Directeur Exécutif de la BSTP

« La maîtrise de la fiscalité est essentielle pour l'optimisation des coûts »



ÇA SE PASSE À LA BSTP-CMR

« La BSTP compte dans sa base de données plus de 700 PME/PMI dont elle souhaite qu'elles demeurent pérennes, viables, compétitives afin de créer plus d'emplois, remplir leurs engagements fiscaux et contribuer au final à l'augmentation du Produit Intérieur Brut de notre pays. Or il faut noter qu'entre autres conditions à remplir pour atteindre ces objectifs figure l'optimisation des coûts. Cette pratique aide les entreprises à maximiser les réductions de leurs dépenses à tous les niveaux. Optimiser ses coûts, c'est aussi bien gérer sa trésorerie. Quand on a une bonne visibilité sur ces coûts, on ne navigue plus à vue, on gagne en stabilité financière. De nombreuses PME/PMI naissent chaque jour au Cameroun, elles disparaissent ou meurent au même rythme à cause très souvent de leur incapacité à optimiser leurs coûts. Ce séminaire vise à faire changer la donne, à œuvrer à ce que cela n'arrive pas à nos PME/PMI. Plusieurs personnes perçoivent les Centres de Gestion Agréés uniquement sous le prisme de la prévention des risques fiscaux. Oui, cela constitue leur mission première qui est de vérifier systématiquement la déclaration fiscale des entreprises ou des particuliers avant toute déclaration auprès du fisc, rapprocher le contribuable de l'administration fiscale en toute confiance et servir d'intermédiaire entre ceux qui sollicitent ses services et l'administration fiscale, or ces structures en font plus. Les moyens des PME/PMI ne leur permettent pas souvent d'entretenir tout un service financier avec le personnel et les charges que cela incombe. Elles peuvent confier cette responsabilité aux CGA et cela procure de nombreux avantages. Le gouvernement publie chaque année une nouvelle loi des finances dont la compréhension, la maîtrise et même l'implémentation de certaines dispositions pourtant favorables aux PME/PMI les échappent. C'est normal. Elles n'en sont pas des expertes. Il faut donc toujours se rapprocher des experts pour mieux comprendre et s'arrimer à la nouvelle donne pour éviter des désagréments. »

Source : newsducamer.com/

L'interview

**Jean Paul WAFO,
Expert-comptable**

**« Les CGA ont
été pensés par
l'administration fiscale
pour aider les PME »**



« Le Centre de Gestion Agréé est un partenaire de l'administration fiscale et en tant que tel va souscrire à un cahier de charge. Ce cahier de charges dispose d'un certain nombre d'avantages. Il y a beaucoup d'abattements qui sont faits à l'endroit des membres de gestion Agréé. Il y a même des exemptions pour certains types d'entreprise. C'est un outil qui a été pensé par l'administration fiscale pour aider les PME camerounaises à sortir de l'informel vers le formel, tout en étant encadrés par les experts dans le domaine. Chaque CGA a en son sein un expert-comptable, un conseil fiscal et un inspecteur d'impôts pour assister les contribuables. Lorsque vous êtes adhérent d'un CGA, vous avez par exemple des avantages sur la patente. En ce qui concerne les premières années de création en tant qu'entreprise, au lieu de bénéficier d'une année d'exemption de la patente, vous en bénéficiez de deux. En ce qui concerne la phase opérationnelle, vous êtes éligibles à un abattement de 50% pour l'impôt sur vos résultats et il y a beaucoup d'autres avantages qui font de la trésorerie pour une entreprise qui a adhéré à un centre de gestion. »

Source : newsducamer.com/

ÇA SE PASSE À LA BSTP-CMR

Cérémonie de remise des médailles de travail pour la BSTP et ses entreprises membres

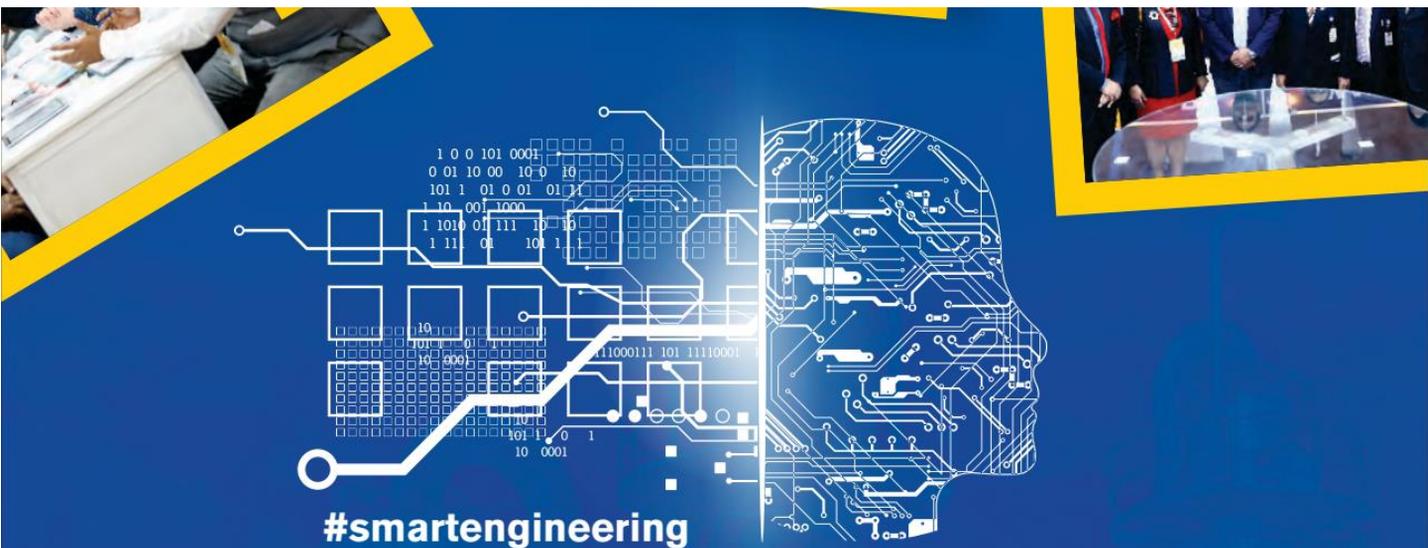


Le personnel méritant de la BSTP et de six de ses entreprises membres ont reçu ce 28 novembre dans la salle polyvalente des banquets de la région du littoral des médailles d'honneur de travail pour les bons et loyaux services rendus à la nation. 42 médailles en Argent, 25 en Vermeil et 03 en Or constituent le lot des récompenses reçus le 28 novembre dernier par le personnel méritant de la BSTP, de SIMTECH 3D, d'ARCHIDIA, de SOMCO, de THOMTHE, d'INSTRUMELEC et de MISTER CLEAN, parmi lesquels des Directeurs généraux. La cérémonie, présidée par Samuel Dieudonné Ivaha Diboua, Gouverneur de la région du Littoral a eu pour cadre la salle polyvalente des banquets de la région. Evariste Yameni, le Directeur exécutif de la BSTP, a, dans son propos d'ouverture et de bienvenue, fait savoir que cette initiative qui rentre dans le cadre de l'une des missions de la BSTP a été voulue par les PME/PMI eux-mêmes. «Fidèle à notre politique qui consiste à toujours échanger avec les dirigeants membres de notre institution, nous avons ensemble constaté que les PME/PMI du secteur de la sous-traitance étaient un peu lésés. Non pas que les pouvoirs publics les avaient relégués au second plan, mais que les dirigeants des PME et leur personnel, occupés à batailler durs, pour faire fonctionner et pérenniser les emplois, ne trouvaient pas du

temps pour se pencher sur cette cause. La BSTP s'est donc engagée à les accompagner dans la constitution des dossiers et de porter ceux-ci à la validation par les autorités compétentes » explique Evariste Yameni. A l'en croire l'évènement du jour est donc l'aboutissement de cette démarche qui couronne plus de 50 récipiendaires issus de sept organisations différentes. La BSTP s'est dite prête à renouveler l'expérience à l'avenir si les PME/PMI le souhaitent et en font la demande. La cérémonie a été rehaussée par la présence d'un parterre d'autorités de la région du Littoral. La plus haute de toutes, en l'occurrence le Gouverneur de la région du Littoral a dans son discours salué l'initiative prise par la BSTP et a rappelé au public la place de cette organisation dans l'écosystème économique de notre pays. Pour Samuel Dieudonné Ivaha Diboua, la BSTP est le bras séculier de l'Etat dans le développement et la promotion de la sous-traitance et a tout le soutien de la région pour la réussite de ses activités. Le Gouverneur est ensuite revenu sur la symbolique des médailles. Pour lui celles-ci sont la matérialisation des états de service et de compétences mis au service d'une cause juste. Il a en outre rappelé que les médailles d'honneur de travail sont en plus la reconnaissance de la nation, du pays aux bons et loyaux services rendus à la nation. Aidé par le Représentant du préfet du Wouri, le gouverneur a ensuite accroché sur les poitrines des récipiendaires 42 médailles en Argent, 25 en Vermeil et 03 en or. La joie, les réjouissances qui s'en sont suivies ont été poursuivies dans les états-majors des différentes entreprises et même jusqu'aux domiciles des récipiendaires.



COMMUNIQUE



#smartengineering

International Engineering Sourcing Show XI

4 5 6 MARS, 2024

Codissia Trade Fair Complex, Coimbatore, Inde



Les inscriptions ont déjà commencées pour IESSHOW 2024

Madame / Monsieur,

La Bourse de Sous-Traitance de Sous-Traitance et de Partenariat du Cameroun (BSTP-CMR) organise la participation de ses entreprises membres au Salon IESSHOW qui se tiendra du **4 au 6 mars 2024** au Trade Fair Complex, Coimbatore, en Inde. Les inscriptions ont déjà commencées.

A cet effet, vous êtes priés de bien vouloir manifester votre intérêt en **transmettant votre fiche de participation** dûment renseignée **et vos dossiers de demande** de visa à la BSTP-CMR, **Douala, Akwa, immeuble kassap, 8ième étage porte 1**, avant le 5 janvier 2024.

Pour plus d'informations veuillez nous contacter aux adresses suivantes :

Par téléphone : +237 696 466 719 | +237 690 113 867
Par courriel électronique : info@bstp-cameroun.com



COMMUNIQUE



BSTP CAMEROUN
Bourse de Sous-Traitance et
de Partenariat du Cameroun

- Améliorer la compétitivité des PME
- Promouvoir la sous-traitance industrielle
- Développer les compétences

ORGANISE

MISSION ECONOMIQUE AU CANADA

Du 14 au 18 Octobre 2024



*Au programme rencontres B2B,
diners d'affaires, visites
d'entreprises ...*



Mission Économique au CANADA

Chers Partenaires,

La **Bourse de sous-traitance et de partenariat du Cameroun (BSTP-CMR)**, organise une **Mission Économique au CANADA** prévue du **14 au 18 Octobre 2024 au Canada**. Comme chaque édition, la **Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat du Cameroun (BSTP-CMR)**, vous accompagne dans un cadre convivial dans vos démarches et contacts d'affaires pour le bon déroulement de cette importante mission. A cet effet, vous êtes priés de bien vouloir manifester votre intérêt en **transmettant votre fiche de participation** dûment renseignée **et vos dossiers de demande** de visa à la BSTP-CMR, **Douala, Akwa, immeuble kassap, 8ième étage porte 1**, avant le 31 janvier 2024.

Pour plus d'informations veuillez nous contacter aux adresses suivantes :

Par téléphone : +237 696 466 719 | +237 690 113 867

Par courriel électronique : info@bstp-cameroun.com



Secteurs couverts :

Agriculture, élevage, et agro-alimentaire, assainissement/gestion des déchets, exploitation forestière et industrie du bois, NTIC et télécommunication, informatique, logistique et transport, ingénierie et mines, Services financiers, travaux publics et constructions, immobiliers et habitat et habitat, commerce et distribution, machinerie et engins, santé et industrie pharmaceutiques, éducation, énergie et environnement.



BSTP-CMR BOURSE DE SOUS-TRAITANCE ET
DE PARTENARIAT DU CAMEROUN

SUIVEZ NOUS : <https://www.bstp-cameroun.cm/>
APPELEZ NOUS : +237 696 466 719